



Précisions sur la grille d'évaluation

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

FIN DU DEUXIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Version de 2012 mise à jour en avril 2025

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages

Direction générale de la formation générale des jeunes

Direction générale principale de la pédagogie et des services à l'enseignement

Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour information

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec, 2025

Ministère de l'Éducation

24-107-67_w2

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
1. Présentation de la grille d'évaluation	6
2. Explication de chacun des critères de la grille d'évaluation en écriture	
Critère 1 <i>Adaptation à la situation d'écriture</i>	<i>7</i>
Critère 2 <i>Cohérence du texte</i>	<i>9</i>
Critère 3 <i>Utilisation d'un vocabulaire approprié</i>	<i>11</i>
Critère 4 <i>Construction des phrases et ponctuation appropriées</i>	<i>13</i>
Critère 5 <i>Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale.....</i>	<i>18</i>
 Annexes	
I Grille d'évaluation en écriture – Fin du 2 ^e cycle du primaire	22
II Démarche de calcul pour le critère 5	23
III Tableau des verbes et des temps de conjugaison pour le 2 ^e cycle	24

Introduction

Le présent document donne des précisions sur chacun des critères de la grille d'évaluation en écriture, grille utilisée pour l'épreuve obligatoire de français, langue d'enseignement, à la fin du deuxième cycle du primaire. Cette grille d'évaluation peut être associée à d'autres épreuves d'écriture élaborées pour la fin du cycle. L'enseignante ou enseignant qui utilise cet outil d'évaluation en cours de cycle doit l'adapter en fonction des apprentissages réalisés par ses élèves.

La grille d'évaluation est conforme au Programme de formation en vigueur depuis 2001¹. Elle est le fruit de nombreux travaux effectués avec la collaboration d'enseignantes et enseignants ainsi que de conseillères et conseillers pédagogiques. Les mises à l'essai ont permis, notamment, de constater que le contenu descriptif et le regroupement de certains critères facilitent la correction.

Ce document a été élaboré dans le but de soutenir les enseignantes et les enseignants au moment de la correction. Il tient compte de la progression des apprentissages². Les cas étoilés dans les tableaux intitulés *Utilisation des connaissances en écriture* ont permis de définir les éléments à considérer à la fin du 2^e cycle. À l'occasion, les cas fléchés ont servi à préciser certains descripteurs.

Cette année, le document publié en mai 2010 a fait l'objet de modifications afin de respecter le Cadre d'évaluation des apprentissages³. Quelques précisions ont été apportées à la suite des corrections d'échantillons de textes qu'a effectuées le Ministère au cours des dernières années. Ce document est appelé à évoluer au cours des années compte tenu des travaux menés par le Ministère.

La première section du document fournit des explications d'ordre général sur la grille d'évaluation. La deuxième section présente chacun des critères d'évaluation en expliquant le sens des descripteurs et en les illustrant à l'aide de quelques exemples. On y trouve aussi des suggestions pour la correction.

Si vous souhaitez faire des commentaires ou exprimer votre opinion sur ce document ou sur la grille d'évaluation, vous pouvez écrire à :

Équipe FLE-primaire
Direction de l'évaluation des apprentissages
Ministère de l'Éducation
600, rue Fullum, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
DEA-FLEprim@education.gouv.qc.ca

-
1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de formation de l'école québécoise : éducation préscolaire et enseignement primaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 2001.
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/primaire>].
 2. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Progression des apprentissages au primaire, français, langue d'enseignement*, Québec, août 2009.
 3. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Cadre d'évaluation des apprentissages : français, langue d'enseignement, enseignement primaire*, Québec, mars 2011.
[<https://www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/index.php?page=français-langue-d-enseignement-pri>].

1. Présentation de la grille d'évaluation

La grille d'évaluation de l'épreuve obligatoire du Ministère est élaborée en fonction des critères du Cadre d'évaluation des apprentissages, soit l'adaptation à la situation d'écriture, la cohérence du texte, l'utilisation d'un vocabulaire approprié, la construction des phrases et la ponctuation appropriées, le respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale.

Le critère relatif à l'adaptation à la situation d'écriture a trait au respect du sujet et à la prise en compte de l'intention d'écriture. La cohérence du texte concerne l'ordre des idées, la division du texte en paragraphes et les liens entre les idées. L'utilisation d'un vocabulaire approprié comprend la précision et la variété du vocabulaire. Le critère ayant trait à la construction des phrases et à la ponctuation ainsi que le critère relatif à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale portent sur le respect des contraintes de la langue.

Le critère *Recours à des stratégies appropriées* permet d'évaluer la démarche adoptée par les élèves. Il doit faire l'objet d'une rétroaction aux élèves. L'appréciation de ces stratégies aux différentes étapes du processus d'écriture nécessite la mise en place de modalités d'évaluation particulières. À cet effet, un outil d'autoévaluation est proposé chaque année, dans l'épreuve ministérielle. Il incite l'élève à analyser sa façon de procéder afin de s'améliorer. L'enseignante ou enseignant qui souhaite recueillir des informations supplémentaires sur les stratégies de rédaction peut se servir de l'outil pour interroger l'élève au cours d'une entrevue.

Dans la grille d'évaluation présentée dans ce document à l'annexe I, les descripteurs associés au critère *Adaptation à la situation d'écriture* sont généraux. Toutefois, il est préférable de formuler des descripteurs spécifiques et conformes aux exigences du projet d'écriture. Ainsi, une grille adaptée est fournie chaque année dans le guide de correction qui accompagne l'épreuve ministérielle. Les descripteurs de chaque échelon du premier critère sont définis en fonction du projet d'écriture.

Pour chaque critère, l'enseignante ou enseignant porte un jugement sur la qualité du texte de l'élève à partir des descripteurs de la grille d'évaluation, sauf pour l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale. Les descriptions ne sont pas conçues pour être utilisées de façon analytique, il faut éviter de faire une association point par point entre chacun des énoncés de l'échelon et le texte de l'élève. Ainsi, il est suggéré de se poser la question suivante : « Quelle description correspond le mieux au texte de l'élève? »

En ce qui concerne l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale, toutes les erreurs à considérer au 2^e cycle sont relevées et comptées⁴. Le pourcentage d'erreurs est ensuite déterminé à partir du nombre d'erreurs par rapport au nombre de mots. On trouve à l'annexe II un tableau de correspondance entre le nombre d'erreurs et l'échelle d'appréciation pour la correction de l'orthographe.

4. Dans le contexte des corrections effectuées par le Ministère, les élèves qui utilisent les graphies traditionnelles ou les nouvelles graphies ne seront pas pénalisés.

2. Explication de chacun des critères de la grille d'évaluation en écriture

Critère 1	<i>Adaptation à la situation d'écriture</i>
------------------	--

Éléments à considérer

Pour apprécier le critère *Adaptation à la situation d'écriture*, les aspects suivants sont pris en compte : les exigences du projet d'écriture ainsi que le respect du sujet et de l'intention.

Les éléments essentiels du projet d'écriture sont présents dans le texte. Ces éléments sont développés de façon appropriée.

- Le texte comporte des éléments d'information propres au sujet traité.
- Les idées développées sont pertinentes compte tenu de l'intention d'écriture (raconter, informer, convaincre, etc.).

Dans la grille d'évaluation, les idées ayant peu de liens avec le projet d'écriture sont qualifiées de *superflues*. Quand elles sont vagues ou trop générales, l'expression *idées imprécises* est utilisée.

Bref, apprécier l'adaptation à la situation d'écriture, c'est s'assurer que les idées sont pertinentes et suffisamment développées et qu'elles tiennent compte du sujet et de l'intention d'écriture.

Suggestions pour la correction – Adaptation à la situation d'écriture

- Analyser les exigences du projet d'écriture afin de bien connaître l'intention d'écriture, le sujet à traiter et le contexte. Pour porter un meilleur jugement, il est toujours préférable de prendre connaissance des textes que les élèves doivent lire avant d'écrire.
- Se référer au guide de correction qui accompagne l'épreuve ministérielle pour des précisions supplémentaires sur le projet d'écriture et pour consulter les exemples de textes d'élèves cotés A, B, C, D et E.

Échelle d'appréciation du critère 1

TRÈS SATISFAISANT (COTE A)

Les idées, très bien développées, respectent particulièrement bien le projet d'écriture.

Dans un texte de cote A, les exigences du projet d'écriture sont respectées. La plupart des idées sont développées; elles tiennent compte du sujet et permettent de réaliser l'intention d'écriture.

SATISFAISANT (COTE B)

Les idées, bien développées, respectent le projet d'écriture.

Dans un texte de cote B, les exigences du projet d'écriture sont respectées. Les idées tiennent compte du sujet et sont suffisamment développées pour réaliser l'intention d'écriture.

ACCEPTABLE (COTE C)

Les idées, peu développées, respectent les principales exigences du projet d'écriture.

Dans un texte de cote C, les principales exigences du projet d'écriture sont respectées. Les idées, peu développées, tiennent compte du sujet et de l'intention d'écriture.

Les parties essentielles sont présentes. Le texte peut contenir quelques détails inutiles ou quelques imprécisions.

PEU SATISFAISANT (COTE D)

Il manque un élément important pour que le projet d'écriture soit respecté.

OU

Plusieurs idées sont imprécises ou superflues.

Le texte de cote D, tout en respectant le sens du projet d'écriture, ne tient pas compte de toutes les exigences particulières à ce projet. Il peut manquer un élément de base par rapport au genre de texte écrit, par exemple, un récit sans dénouement. Les éléments d'information propres au sujet peuvent être en nombre insuffisant. Les idées peuvent être peu développées ou trop générales, laissant place à l'interprétation, ou alors plusieurs idées superflues éloignent la lectrice ou le lecteur du sujet.

INSATISFAISANT (COTE E)

Les idées ont peu ou pas de liens avec le projet d'écriture.

Le texte de cote E démontre généralement une mauvaise compréhension du projet d'écriture. Cette incompréhension se manifeste de différentes façons. Le texte peut être hors sujet ou ne pas répondre à l'intention du projet d'écriture (par exemple, l'élève se limite à décrire une suite d'événements au lieu de raconter une histoire). Le texte peut comporter plusieurs idées non pertinentes ou les idées peuvent être trop implicites pour être comprises.

Critère 2 Cohérence du texte
--

Éléments à considérer

Pour apprécier le critère *Cohérence du texte*, trois aspects sont pris en compte : l'ordre des idées, la division du texte en paragraphes et les liens entre les idées dans la phrase et entre les phrases.

Le texte doit véhiculer un ensemble structuré d'idées, progresser de façon logique, chronologique ou séquentielle et répondre aux exigences particulières de la situation d'écriture (par exemple, une suite logique d'événements dans un récit ou encore divers aspects d'un thème présentés dans une fiche descriptive).

Le texte doit être divisé en paragraphes qui correspondent un peu aux différentes parties, par exemple, le début, le milieu et la fin d'un récit. De plus, des liens doivent être établis entre les phrases afin de permettre à la lectrice ou au lecteur de suivre le fil du texte. L'utilisation de termes substitués (un mot ou un groupe de mots synonyme ou un pronom) et le recours à des marqueurs de relation courants (alors, ensuite, finalement, etc.) sont des exemples de procédés qui assurent la continuité, d'une phrase à l'autre.

Suggestions pour la correction - Cohérence du texte

Apprécier d'abord l'ordre et le regroupement des idées et ensuite la division du texte en paragraphes. Relire ensuite le texte en procédant par paires de phrases adjacentes. Concentrer son attention sur les relations entre les phrases sans tenir compte des qualités et des défauts de chacune d'elles, ce qui relève de la syntaxe. Se concentrer sur ce qui est dit explicitement et non sur ce que l'on croit comprendre.

Exemples de lacunes**Ordre des idées**

- Problème relatif à l'ordre de présentation des idées

Division du texte en paragraphes

- Changement de paragraphe après chaque phrase
- Absence de changement de paragraphe où cela s'impose

Liens entre les phrases

- Termes substitués sans référents ou termes substitués créant une ambiguïté

Échelle d'appréciation du critère 2

TRÈS SATISFAISANT (COTE A)

Les idées sont présentées dans un ordre logique⁵.

Des liens appropriés sont assez souvent établis entre les phrases.

Le texte est divisé en paragraphes qui correspondent assez bien aux différentes parties.

Dans le texte de cote A, les idées sont amenées de façon logique, selon les exigences particulières de la situation d'écriture. De plus, le texte est divisé en paragraphes qui correspondent globalement aux parties du texte. Des liens entre les phrases sont assez souvent établis : reprise d'un ou de plusieurs termes, utilisation de termes substitués permettant de repérer facilement à qui ou à quoi ils réfèrent, recours à des marqueurs de relation courants. Le texte de cote A est facile à suivre, du début à la fin.

SATISFAISANT (COTE B)

En général, les idées sont présentées dans un ordre logique.

Quelques liens appropriés sont établis entre les phrases.

Le texte est divisé en paragraphes qui correspondent un peu aux différentes parties.

Dans le texte de cote B, les idées sont amenées de façon logique même si, à l'occasion, certaines ne présentent pas de liens évidents avec celles qui précèdent. Le texte est divisé en paragraphes qui correspondent un peu aux parties importantes du texte. Quelques liens entre les phrases sont établis. Le texte de cote B est assez facile à suivre, même si certains liens entre les idées ne sont pas établis clairement.

ACCEPTABLE (COTE C)

Les idées, présentées la plupart du temps selon un ordre logique, sont à certains moments décousues.

Le texte comprend un ou plusieurs paragraphes.

Dans le texte de cote C, les idées sont parfois décousues en raison d'une idée mal placée, de l'absence de liens entre les phrases, d'un terme substitué ou d'un marqueur de relation inappropriés. Le texte peut être un long paragraphe ou être découpé en paragraphes qui correspondent peu aux parties importantes du texte.

PEU SATISFAISANT (COTE D)

Les idées sont assez souvent décousues malgré la présence d'une certaine organisation.

Dans le texte de cote D, plusieurs idées ne sont pas présentées selon un ordre logique. Des termes substitués créent une ambiguïté et rendent parfois le texte difficile à suivre.

INSATISFAISANT (COTE E)

Les idées sont décousues.

Dans le texte de cote E, les liens logiques entre les idées ne sont pas évidents. Plusieurs termes substitués sèment la confusion, car ils ne permettent pas de repérer à qui ou à quoi ils réfèrent.

5. Incluant l'ordre chronologique et séquentiel.

Critère 3 Utilisation d'un vocabulaire approprié
--

Éléments à considérer

Pour apprécier le critère *Utilisation d'un vocabulaire approprié*, trois aspects sont pris en compte : le sens des mots, leur précision et leur variété.

Le sens

Les expressions et les mots employés respectent le sens attesté dans un dictionnaire, appartiennent à la langue écrite ou sont d'usage courant à l'écrit, au Québec. Les mots empruntés à une langue étrangère pour lesquels il existe des équivalents en français et les mots familiers sont donc considérés comme des erreurs.

La précision

Une expression ou un mot est *précis* lorsqu'il rend l'idée plus claire, plus juste qu'un mot usuel ou générique (par exemple, les mots *sapin* ou *érable* seraient plus précis que le mot *arbre* dans la description de la végétation d'un parc). Le réinvestissement d'expressions et de mots tirés du projet d'écriture est aussi de l'ordre de la précision.

Le terme *imprécis* désigne les verbes de sens général (*être, avoir, faire*), les adjectifs courants (*très, bon, beau*) et les mots vagues (*affaire, chose, ça*). L'utilisation fréquente de ces mots entraîne une certaine imprécision. De même, l'utilisation exagérée d'onomatopées et d'interjections peut démontrer une forme d'imprécision sur le plan du vocabulaire.

La variété

Le vocabulaire est *varié* lorsque plusieurs expressions ou mots sont utilisés pour évoquer la même idée ou pour désigner la même réalité. L'emploi de mots ou groupes de mots synonymes et de pronoms appropriés est un moyen d'éviter les répétitions inutiles.

Dans la grille d'évaluation, on utilise les termes *expressions ou mots souvent répétés* pour indiquer que le vocabulaire n'est pas varié. Il peut s'agir de la récurrence du même mot ou de l'utilisation rapprochée de mots d'une même famille (*Il a fêté sa fête*).

Suggestions pour la correction - Utilisation d'un vocabulaire approprié
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Se donner un système pour noter l'occurrence des expressions et des mots précis ou variés (V⁺ dans la marge) et des mots incorrects, imprécis et répétitifs (V⁻ dans la marge).• Ne pas confondre le critère <i>Adaptation à la situation d'écriture</i> et le critère <i>Utilisation d'un vocabulaire approprié</i>. En effet, il peut être nécessaire, afin de ne pas évaluer deux fois le même élément, de faire une distinction entre une idée surprenante ou bien amenée et le vocabulaire précis pour l'exprimer. |
|--|

Notes complémentaires

Un mot emprunté à une langue étrangère, même s'il est placé entre guillemets, n'est pas accepté s'il existe un équivalent en français, bien que ce mot puisse faire l'objet d'une entrée au dictionnaire (« *cool* »).

Les mots familiers sont acceptés lorsque le contexte se prête à leur utilisation, par exemple dans les dialogues.

Échelle d'appréciation du critère 3

TRÈS SATISFAISANT (COTE A)

Les expressions et les mots sont souvent précis et variés.

Le vocabulaire est souvent juste. Plusieurs mots tirés des lectures préalables peuvent avoir été réinvestis dans le texte. L'utilisation de mots ou de groupes de mots synonymes pour éviter les répétitions inutiles est fréquente.

SATISFAISANT (COTE B)

Les expressions et les mots sont corrects. À l'occasion, les termes utilisés sont précis et variés.

En général, le vocabulaire est approprié. À l'occasion, les termes utilisés sont précis, des mots ou groupes de mots synonymes sont employés pour éviter les répétitions inutiles.

ACCEPTABLE (COTE C)

Les expressions et les mots sont corrects.

Dans l'ensemble, le vocabulaire est simple, usuel ou courant. La majorité des expressions et des mots utilisés se trouvent dans le dictionnaire et sont appropriés au texte, malgré des imprécisions ou des répétitions.

PEU SATISFAISANT (COTE D)

Les expressions et les mots sont parfois imprécis et souvent répétés.

L'utilisation fréquente de verbes de sens général (*être, avoir, faire*), d'adjectifs courants (*très, bon, beau*), de mots vagues (*affaire, chose, ça*), d'onomatopées ou d'interjections entraîne une certaine imprécision. Les expressions ou les mots peuvent être redondants (par exemple, toutes les phrases commencent par *Alors,...*). On peut aussi trouver, à l'occasion, des expressions et des mots mal employés (*refaire ses pas en arrière* au lieu de *reculer*), comme des anglicismes (« *fun* », « *full* ») ou des mots familiers (*garrocher, niaiser*).

INSATISFAISANT (COTE E)

Les expressions et les mots sont souvent imprécis ou relèvent de la langue familière.

Le texte de cote E comporte une grande quantité d'expressions ou de mots imprécis ou répétés de façon abusive. On peut aussi trouver des expressions ou des mots mal employés, des anglicismes ou des mots familiers. Ainsi, le vocabulaire utilisé peut parfois nuire à la compréhension du texte.

Critère 4	Construction des phrases et ponctuation appropriées
------------------	--

Éléments à considérer

Apprécier le critère *Construction des phrases et ponctuation appropriées*, c'est évaluer si les règles relatives à la syntaxe et à la ponctuation ont été respectées par l'élève. Il s'agit des règles reliées à l'utilisation des signes de ponctuation à l'étude, à la présence des constituants obligatoires de la phrase⁶, à la construction des groupes formant la phrase ainsi qu'à la structure des phrases de forme négative.

Les éléments *syntaxe* et *ponctuation* sont groupés en un seul critère parce que l'expérience démontre que le fait de corriger séparément la syntaxe et la ponctuation peut prêter à confusion. En effet, dans certains cas, l'erreur peut être attribuée à l'un ou l'autre de ces éléments, ce qui risque de pénaliser l'élève deux fois pour la même erreur.

Dans la grille d'évaluation, la **phrase élaborée** fait référence à sa complexité. Une phrase élaborée comporte au moins deux verbes conjugués et un mot comme *quand, lorsque, que, parce que, si, qui*. D'autres éléments contribuent à complexifier les phrases, par exemple, le nombre de compléments de phrases et leur position, la présence de compléments du nom et d'adverbes. Les phrases simples sont généralement courtes et ne comportent qu'un seul verbe conjugué.

À la fin du 2^e cycle, les erreurs syntaxiques ne sont pas d'égale importance. C'est pourquoi la notion de **maladresse** a été introduite dans l'échelle d'appréciation. Par exemple, l'omission ou l'ajout d'un mot qui ne fait pas obstacle à la compréhension est considéré comme une maladresse. Par contre, l'omission d'un constituant obligatoire est une erreur de structure de phrase. Au moment de porter un jugement sur les erreurs de syntaxe, la gravité de l'erreur sera prise en compte. De plus, les éléments ayant fait l'objet d'un apprentissage systématique au cours du cycle doivent être considérés. Par conséquent, on estime que certaines erreurs commises dans les phrases élaborées sont des maladresses lorsque l'élève ne possède pas les connaissances et les stratégies nécessaires pour les corriger.

6. La phrase syntaxique est l'association d'un sujet et d'un prédicat, auxquels peuvent s'adjoindre facultativement un ou des compléments de phrase. La phrase graphique est celle qui commence par une majuscule et se termine par un point (ou un point d'interrogation ou un point d'exclamation). Une phrase graphique peut contenir plus d'une phrase syntaxique. Source : Pascale Lefrançois, « La phrase? Quelle phrase? », *Vivre le primaire*, vol. 23, n° 2, printemps 2010, p. 54-55.

Précisions sur les éléments à considérer

- **Phrases acceptables sur le plan du sens**
- **Phrases correctes sur le plan de la structure**
 - Présence des constituants obligatoires de la phrase (sujet et prédicat)
 - Ordre correct des constituants (obligatoires et facultatifs) de la phrase
 - Respect des règles de construction des phrases de forme négative par l'emploi des deux termes qui marquent la négation. Les marques de négation sont présentes et placées au bon endroit.
Ne ou *n'* suivi de :
 - *pas*
 - *jamais*
- **Phrases correctement délimitées**
 - Phrase délimitée soit par un point (. ? !), soit par un coordonnant (*et, ou, mais*)
 - Virgule pour séparer les mots ou groupes de mots non reliés par *et, ou* dans une énumération
 - Tirets pour indiquer le changement d'interlocuteur dans les dialogues

Suggestions pour la correction – Construction des phrases et ponctuation appropriées

Rétablir d'abord la ponctuation avant d'évaluer la structure de la phrase. Les erreurs de ponctuation peuvent avoir une répercussion sur l'appréciation de la syntaxe. En effet, en rétablissant la ponctuation, on constate souvent que les phrases sont bien structurées.

- Relire le texte et encercler les signes de ponctuation mal employés ou faire un petit cercle là où un signe de ponctuation est manquant (ne modifier la ponctuation de l'élève que si elle s'avère fautive).
- Relire chaque phrase et vérifier si :
 - la phrase a du sens;
 - tous les mots nécessaires sont présents;
 - l'ordre des mots est correct dans les types de phrases et les structures à l'étude;
 - les marques de négation sont présentes et placées au bon endroit dans les cas à l'étude.
- Distinguer une maladresse d'une erreur de syntaxe :
 - si la phrase semble boiteuse, se demander si l'erreur commise nuit à la compréhension;
 - si la phrase est incorrecte, se demander si l'élève possède les connaissances et les stratégies nécessaires pour la corriger.

Notes complémentaires

- Ne compter qu'une seule erreur par phrase syntaxique.
- Tolérer la répétition d'un mot, d'un groupe de mots à cause d'une transcription fautive (*Il demande à M^{me} Légaré si elle a reçu un un cadeau.*).
- Ne compter qu'une seule erreur de ponctuation si l'élève a oublié un point à la fin d'une phrase; ne pas le pénaliser en plus pour l'absence de majuscule au début de la phrase suivante.
- Ne compter qu'une erreur de ponctuation si l'élève a omis les tirets pour indiquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue, ou si elle ou il a oublié l'un d'eux.
- Le cumul de points d'interrogation (???) est toléré.
- Le cumul de points d'exclamation (!!!) est toléré.
- La combinaison du point d'exclamation et du point d'interrogation (!?ou !?) est tolérée.
- L'absence de point d'exclamation après une interjection est tolérée (*Ah!*, *Ha!*, *Oh!*, *Eh!*)
- Dans le cas de l'omission du *ne* dans la négation, ne compter qu'une erreur par texte par locution adverbiale de négation : *ne... pas*, *ne... jamais*, etc.

Exemples :

- L'élève écrit trois fois *pas* au lieu de la locution *ne... pas* (1 erreur).
- L'élève écrit *pas* et *jamais* au lieu des locutions *ne... pas*, *ne... jamais* (2 erreurs).

Ne pas considérer

- L'emploi erroné d'un déterminant référent ou d'un pronom. (*Nous serons capables de s'en servir.*).
- L'utilisation de la virgule, dans les cas qui ne sont pas à l'étude, de crochets ou de parenthèses.
- L'emploi erroné d'un mode ou d'un temps de verbe (concordance des temps).

Échelle d'appréciation du critère 4

TRÈS SATISFAISANT (COTE A)

En général, les phrases sont bien structurées et bien ponctuées, malgré la présence de maladresses dans les phrases élaborées.

La majorité des phrases sont bien construites, plusieurs sont élaborées. Les signes de ponctuation à l'étude sont bien utilisés (majuscule, point, point d'interrogation, point d'exclamation, virgule dans les énumérations, tirets pour indiquer le changement d'interlocuteurs dans les dialogues).

SATISFAISANT (COTE B)

Les phrases sont souvent bien structurées et bien ponctuées, malgré la présence de maladresses dans les phrases élaborées.

Quelques phrases élaborées sont mal structurées ou mal ponctuées.

Les phrases sont généralement bien construites et sont délimitées par la majuscule et le point. La virgule dans les énumérations est bien employée. Certaines phrases élaborées sont mal structurées ou l'utilisation du point pour marquer les frontières de la phrase est parfois déficiente.

ACCEPTABLE (COTE C)

Les phrases simples sont bien structurées. Elles sont généralement délimitées par la majuscule et le point.

Certaines phrases élaborées sont bien structurées et bien ponctuées.

Les phrases de structure simple sont bien construites et sont délimitées par la majuscule et le point. Plusieurs phrases élaborées présentent des erreurs d'ordre syntaxique ou sont mal ponctuées.

PEU SATISFAISANT (COTE D)

Plusieurs phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.

Plusieurs phrases sont mal construites ou sont calquées sur l'oral.

OU

L'utilisation du point pour marquer les frontières des phrases est souvent déficiente : absence ou usage erroné.

INSATISFAISANT (COTE E)

La plupart des phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.

La majorité des phrases sont mal construites ou sont calquées sur l'oral.

OU

L'absence fréquente du point pour marquer les frontières des phrases rend le texte difficile à comprendre.

Critère 5 *Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale*

Le critère *Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale* regroupe l'orthographe d'usage, les accords grammaticaux et la conjugaison.

Orthographe d'usage

Dans la partie Orthographe d'usage du document *Progression des apprentissages au primaire, français, langue d'enseignement*, on précise que l'élève orthographiera correctement environ 1500 mots fréquents à la fin du deuxième cycle du primaire. Les mots peuvent provenir de listes reconnues, de thèmes traités en classe, des autres disciplines, des besoins et des intérêts des élèves.

Éléments à considérer

- Les mots fréquents :
 - graphies ayant fait l'objet d'un enseignement systématique
 - accents sur les minuscules et les majuscules
 - trémas et cédilles
 - traits d'union dans les noms composés
- La majuscule dans les cas suivants :
 - les noms propres de personnes, d'animaux et de personnages
 - les noms propres de lieux (toponymes)

Ne pas considérer

- L'absence de majuscule dans les noms de peuples (*Ce québécois [Québécois] d'origine haïtienne aime vivre à la campagne.*)
 - La présence de la majuscule dans les noms de langue et dans les adjectifs correspondant aux peuples. (*Mon voisin parle l'Italien [italien] couramment. Je raffole des mets Chinois [chinois].*)
- L'apostrophe dans les cas suivants :
 - *le, la, je, ne* (devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet)
 - *de, me, te, se* (devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet) et *ce* (devant les formes du verbe *être*)

Ne pas considérer

- *que* (devant *il, ils, elle, elles* et *on*); *si* (devant *il* et *ils*); *lorsque* et *puisque* (devant *il, ils, elle, elles, en, on, un* et *une*)

Éléments à ne pas considérer

- La division des mots en fin de ligne.

Accords grammaticaux

Éléments à considérer

– Les règles d'accord dans le groupe du nom

- **Marques du pluriel du nom et de l'adjectif**

- ajout d'un *s* à la forme d'un nom singulier et à la forme de l'adjectif au singulier
- ajout d'un *x* (*-au/-aux*, *-eau/-eaux*; *-eu/-eux* et de certains noms en *-ou*)
- transformation de la finale *al* et *ail* en *aux* (*-al/-aux*; *-ail/-aux*)
- aucun ajout à la finale *-s*, *-x* ou *-z*
- aucun ajout à la finale des noms propres de personnes (*Les deux Étienne de la classe de 1^{re} année.*)

Ne pas considérer

- le pluriel des noms composés
- le pluriel des adjectifs de couleur formés de deux mots ou d'un nom
- le pluriel des adjectifs compléments du nom de même genre coordonnés (*La pomme et la poire mûres*, *le navet et le piment crus*, *un foulard et un manteau rouges.*)

- **Marques du pluriel des déterminants**

- Exemples : *les enfants*, *des pommes*

Ne pas considérer

- *ce/ces*; *quel/quels*; *quelle/quelles*; *leur/leurs*; *au/aux*, *toute/toutes*

- **Marques du féminin du nom et de l'adjectif**

- ajout d'un *-e* à la forme du mot au masculin
- transformation (*-er/-ère*; *-eau/-elle*; *-eur/-euse*; *-eux/-euse*; *-teur/-trice*; *-f/-ve*)
- doublement de la consonne finale suivie d'un *e* (*-eil/-eille*; *-el/-elle*; *-en/-enne*; *-et/-ette*; *-on/-onne*; *-s/-sse*)
- formation du féminin des cas particuliers (*blanc/blanche*; *copain/copine*; *favori/favorite*; *fou/folle*; *long/longue*)

- **Marques du féminin des déterminants**

- Exemples : *une voiture*, *la famille*

Ne pas considérer

- *tout/toute*; *aucun/aucune*; *cet/cette*; *quel/quelle*

Note complémentaire

Ne pas considérer

- l'accord des pronoms *leur* (*Leurs parents leur diront la vérité.*) et *tout* (*Tout a été répandu sur le sol.*)
- *tout* adverbe
- l'accord du pronom avec le nom noyau du groupe du nom qu'il remplace
Exemple : Je ne veux pas le dire à mes sœurs parce qu'*elles* le répéteraient à mes parents.

– **Les accords régis par le sujet**

- L'accord du verbe avec le sujet selon les temps et les verbes à l'étude dans les cas suivants :
 - le sujet est un pronom de conjugaison qui précède immédiatement le verbe (*je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles*)
 - le sujet est un groupe du nom :
 - dét. + nom
 - nom propre
- L'accord de l'adjectif attribut du sujet avec le sujet lorsque l'adjectif suit le verbe *être*.

– **Conjugaison**

- Terminaison des verbes (voir la liste des verbes et des temps de conjugaison à considérer à l'annexe III).

Ne pas considérer le radical des verbes suivants :

- les verbes en *-cer* (*commencer*) et en *ger* (*manger*)
- les verbes en *-e* + consonne (s) + *er* (*acheter*)
- les verbes en *-eler* et en *eter* (*appeler* et *jeter*)
- les verbes en *-yer* (*employer*)
- les verbes en *é* + consonne (s) + *er* (*céder*)

Échelle d'appréciation du critère 5

L'appréciation du critère *Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale* est d'ordre quantitatif puisqu'il est défini par le pourcentage d'erreurs repérées dans le texte en fonction du nombre de mots. Pour ce critère, toutes les erreurs à considérer au deuxième cycle et celles qui ont fait l'objet d'un enseignement systématique sont relevées et comptées. Le pourcentage d'erreurs est ensuite déterminé à partir du nombre d'erreurs par rapport au nombre de mots. On trouve à l'annexe II la démarche de calcul pour ce critère.

Notes complémentaires

Orthographe d'usage

- Ne compter qu'une erreur pour un mot qui en contiendrait deux ou plus.
- Ne compter qu'une erreur si la même erreur est répétée pour un même mot à l'intérieur du texte (ex. : *byciclette, byciclette, byciclette*, 1 faute).
- Compter une erreur chaque fois que l'erreur est différente pour un même mot à l'intérieur du texte (ex. : *beterave, béterave, beterrave*, 3 fautes).
- Considérer un mot illisible comme une erreur d'orthographe d'usage.

Orthographe grammaticale

- Compter une erreur autant de fois qu'elle est répétée.
- Ne compter qu'une erreur lorsque tous les mots d'un groupe (y compris l'attribut) régis par une même règle d'accord ne sont pas accordés comme ils devraient l'être. Cependant, s'il y a variation dans l'accord, chaque accord fautif est compté.
Exemples :
Les jeunes *chatte* sont *noir*. [2 erreurs : féminin + pluriel]
Les jeunes *chatte* sont *noire*. [1 seule erreur : pluriel]
- Ne compter qu'une erreur lorsque la terminaison d'un verbe est erronée, si le verbe se rencontre plusieurs fois dans un environnement identique : même sujet, même temps, même type et même forme de phrase.
- Compter deux erreurs au total lorsque le mot contient une erreur d'orthographe d'usage ET une erreur d'accord grammatical. Exemple 1 : « des anfant » comporte une erreur d'orthographe d'usage (*des anfant*) et une erreur d'accord grammatical dans le groupe du nom (*des anfant* _). Exemple 2 : « il mengeais » comporte une erreur d'orthographe d'usage (*il mengeais*) et une erreur d'accord grammatical dans le groupe du verbe (*il mengeais*).

ANNEXE I

GRILLE D'ÉVALUATION EN ÉCRITURE – FIN DU 2^e CYCLE DU PRIMAIRE

CRITÈRES	CARACTÉRISTIQUES DU TEXTE				
	TRÈS SATISFAISANT A (20 points)	SATISFAISANT B (16 points)	ACCEPTABLE C (12 points)	PEU SATISFAISANT D (8 points)	INSATISFAISANT E (4 points)
1. Adaptation à la situation d'écriture 20 %	Les idées, très bien développées, respectent particulièrement bien le projet d'écriture.	Les idées, bien développées, respectent le projet d'écriture.	Les idées, peu développées, respectent les principales exigences du projet d'écriture.	Il manque un élément important pour que le projet d'écriture soit respecté. OU Plusieurs idées sont imprécises ou superflues.	Les idées ont peu ou pas de liens avec le projet d'écriture.
2. Cohérence du texte 20 %	Les idées sont présentées dans un ordre logique. Des liens appropriés sont assez souvent établis entre les phrases. Le texte est divisé en paragraphes qui correspondent assez bien aux différentes parties.	En général, les idées sont présentées dans un ordre logique. Quelques liens appropriés sont établis entre les phrases. Le texte est divisé en paragraphes qui correspondent un peu aux différentes parties.	Les idées, présentées la plupart du temps selon un ordre logique, sont à certains moments décousues. Le texte comprend un ou plusieurs paragraphes.	Les idées sont assez souvent décousues, malgré la présence d'une certaine organisation.	Les idées sont décousues.
3. Utilisation d'un vocabulaire approprié 20 %	Les expressions et les mots sont souvent précis et variés.	Les expressions et les mots sont corrects. À l'occasion, les termes utilisés sont précis et variés.	Les expressions et les mots sont corrects.	Les expressions et les mots sont parfois imprécis et souvent répétés.	Les expressions et les mots sont souvent imprécis ou relèvent de la langue familière.
4. Construction des phrases et ponctuation appropriées 20 %	En général, les phrases sont bien structurées et bien ponctuées, malgré la présence de maladresses dans les phrases élaborées.	Les phrases sont souvent bien structurées et bien ponctuées, malgré la présence de maladresses dans les phrases élaborées. Quelques phrases élaborées sont mal structurées ou mal ponctuées.	Les phrases simples sont bien structurées. Elles sont généralement délimitées par la majuscule et le point. Certaines phrases élaborées sont bien structurées et bien ponctuées.	Plusieurs phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.	La plupart des phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.
5. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale 20 %	Le texte présente moins de 4 % d'erreurs.	Le texte présente de 4 % à moins de 8 % d'erreurs.	Le texte présente de 8 % à moins de 11 % d'erreurs.	Le texte présente de 11 % à moins de 14 % d'erreurs.	Le texte présente au moins 14 % d'erreurs.

ANNEXE II

DÉMARCHE DE CALCUL POUR LE CRITÈRE 5

RESPECT DES NORMES RELATIVES À L'ORTHOGRAPHE D'USAGE ET À L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

TRÈS SATISFAISANT A 20 points	SATISFAISANT B 16 points	ACCEPTABLE C 12 points	PEU SATISFAISANT D 8 points	INSATISFAISANT E 4 points
Moins de 4 % d'erreurs	De 4 % à moins de 8 % d'erreurs	De 8 % à moins de 11 % d'erreurs	De 11 % à moins de 14 % d'erreurs	Au moins 14 % d'erreurs

L'enseignante ou l'enseignant additionne le nombre d'erreurs d'orthographe d'usage et le nombre d'erreurs d'orthographe grammaticale à considérer.

Ensuite, pour obtenir le pourcentage d'erreurs, elle ou il divise le nombre d'erreurs par le nombre total de mots et multiplie le résultat obtenu par 100.

$$\frac{\text{Nombre d'erreurs à considérer}}{\text{Nombre total de mots du texte}} \times 100 = \text{Pourcentage d'erreurs}$$

Une fois le pourcentage d'erreurs calculé, ce dernier est utilisé, sans être arrondi, pour établir la cote obtenue par l'élève.

Exemples :

- ✓ Le texte présente 8 erreurs à considérer pour un total de 238 mots :

$$\frac{8}{238} \times 100 = 3,36 \%$$

Le pourcentage ainsi obtenu étant inférieur à 4 %, l'élève obtient A au critère 5.

- ✓ Le texte présente 23 erreurs à considérer pour un total de 303 mots :

$$\frac{23}{303} \times 100 = 7,59 \%$$

Le pourcentage ainsi obtenu étant compris dans l'intervalle de 4 % à moins de 8 %, l'élève obtient B au critère 5.

- ✓ Le texte présente 26 erreurs à considérer pour un total de 205 mots :

$$\frac{26}{205} \times 100 = 12,68 \%$$

Le pourcentage ainsi obtenu étant compris dans l'intervalle de 11 % à moins de 14 %, l'élève obtient D au critère 5.

ANNEXE III

Tableau des verbes et des temps de conjugaison pour le 2^e cycle

Verbes

- les verbes qui se terminent en *-er* (ceux qui ont un radical stable comme *aimer*)
- les verbes en *-ir* qui ont un participe présent en *-issant* (comme *finir*)
- les formes irrégulières des verbes suivants :
 - *aller, avoir et être*
 - *dire et faire* à l'indicatif présent accompagné d'un pronom de conjugaison

Modes et temps de conjugaison

- Temps simples du mode indicatif
 - Présent
 - Imparfait
 - Futur simple
 - Conditionnel présent
- Infinitif présent
- Participe présent
- Futur proche

